

HONORAIRES SUR TRANSACTIONS

Mandat Simple :

6 % TVA incluse du prix de vente TTC avec minimum 8000,00€ TVA incluse, honoraires charge vendeur (jusqu'à 898 999,99€)

De 899 000,00€ à 2 500 000,00€ TVA incluse du prix de vente TTC : 5 % honoraires charge vendeur,

Prix supérieur de 2 500 001,00 € TVA incluse du prix de vente TTC : 4 % honoraires charge vendeur.

Cas Particulier de type UDAF, protection de la personne, etc ... alors les honoraires charge acquéreur 6 % TVA incluse du prix net vendeur TTC avec minimum de 8 000,00€ TVA incluse.

De 899 000,00€ à 2 500 000,00€ TVA incluse du prix net vendeur TTC : 5 % honoraires charge acquéreur

Prix supérieur de 2 500 001,00€ TVA incluse du prix net vendeur TTC : 4 % honoraires charge acquéreur

Mandat Exclusif :

5 % TVA incluse du prix de vente TTC avec minimum 8 000,00€ TVA incluse, honoraires charge vendeur (jusqu'à 2 500 000,00€)

Prix supérieur de 2 500 001,00 € TVA incluse du prix de vente TTC : 4 % honoraires charge vendeur.

Cas Particulier de type UDAF, protection de la personne, etc ... alors les honoraires charge acquéreur 5 % TVA incluse du prix net vendeur TTC avec minimum 8 000,00€ TVA incluse.

Prix supérieur de 2 500 001,00€ TVA incluse du prix net vendeur TTC : 4 % honoraires charge acquéreur

En cas d'inter cabinet, les honoraires du mandat d'origine seront appliqués.

Cave, Box, Place de Stationnement au forfait de DEUX MILLE QUATRE CENTS EUROS TTC (2 400,00€), TVA incluse.

HONORAIRES SUR TRANSACTIONS COMMERCES (MURS ET FONDS) : 8 % TVA incluse du prix de vente TTC.

AVIS DE VALEUR : CENT QUATRE VINGT EUROS TTC (180,00€ TTC), *dans le cadre d'une succession, donation, rachat de part, aide à la déclaration fiscale, bilan patrimonial.*

ADMINISTRATION DE BIENS

Location Saisonnières : 10 % TVA incluse du montant du loyer TTC, soit 12 % TTC à la charge du bailleur.

Gestion : 10 % HT du loyer TTC soit 12% TTC avec garantie des loyers impayés à la charge du bailleur.

Transaction sur Location à l'Année :

Frais d'entremise : 60,00€ TTC à la charge du bailleur

Visites, constitution du dossier, rédaction du bail :

De 0 à 79,99 m² : 8,07 € / m² TTC de la surface habitable à la charge du locataire

De 80,00 à 89,99 m² : 5,07 € / m² TTC de la surface habitable à la charge du locataire

Au-delà de 90 m² : 4,07€ / m² TTC de la surface habitable à la charge du locataire

Etablissement de l'état des lieux d'Entrée :

3,03 € TTC / m² de la surface habitable à la charge du locataire

De 0 à 79,99 m² : 8,07 € / m² TTC de la surface habitable à la charge du bailleur

De 80,00 à 89,99 m² : 5,07 € / m² TTC de la surface habitable à la charge du bailleur

Au-delà de 90 m² : 4,07€ / m² TTC de la surface habitable à la charge du bailleur

3,03 € TTC / m² de la surface habitable à la charge du bailleur

BAUX A CARACTERE SAISONNIER

Rédaction du bail, visites, constitution du dossier et établissement de l'état des lieux : 300.00€ TTC partagé par moitié entre le bailleur et le preneur.

HONORAIRES SUR LOCATIONS SAISONNIERES

Transaction sur location saisonnières : 14 % TVA incluse du loyer TTC, soit 16,80 % TTC à la charge du preneur

Frais de dossier : 49,00€ TTC à la charge du preneur

Honoraires d'assistance au classement du bien : 150,00€ TTC à la charge du bailleur

Location matériel de puériculture, tarif pour la durée de la location, Lit parapluie avec matelas (fourni avec deux alèses et deux draps housses) : 35,00€ TTC, Parc : 20,00€ TTC, Chaise haute : 25,00€ TTC,

Baignoire : 15,00€ TTC, Ventilateur : 15,00€ TTC, Plancha avec équipement : 50,00€ TTC.

Taux en vigueur 20 %

Honoraires applicables au 22 Septembre 2026

